

**SITUATION TRIMESTRIELLE D'AL HIFADH SICAV
ARRETEE AU 31/03/2009**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 mars 2009.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 01 janvier 2009 au 31 mars 2009.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 31 mars 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les emplois de la société « AL HIFADH SICAV » dans les organismes de placements collectifs de valeurs mobilières et les placements monétaires ont atteint respectivement, au 31 mars 2009, 7,86% et 35,48% de son actif net à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport aux limites respectives de 5% et de 30% prévues par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

A notre avis, et en dehors de l'observation citée au niveau du paragraphe précédent, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Le commissaire aux comptes :
Adnène ZGHIDI**

BILAN
arrêté au 31 /03 / 2009
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Actif	Note	31-mars-09	31-mars-08	31-déc.-08
Portefeuille-titres	3.1	7 067 600,504	0,000	5 977 906,190
Obligations et valeurs assimilées		1 293 945,060	0,000	1 065 757,646
Emprunts d'Etat et valeurs assimilés		4 763 853,324	0,000	4 353 470,574
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 009 802,120	0,000	558 677,970
Placements monétaires et disponibilités	3.3	5 744 468,265	0,000	3 576 077,066
Placements monétaires		4 555 597,888	0,000	3 027 581,555
Disponibilités		1 188 870,377	0,000	548 495,511
Créances d'exploitation	3.5	28 824,889	0,000	32 009,538
Total Actif		12 840 893,658	0,000	9 585 992,794
Passif				
Opérateurs Créditeurs	3.6	20 013,784	0,000	18 157,614
Autres créditeurs divers	3.7	7 837,687	0,000	7 313,699
Total Passif		27 851,471	0,000	25 471,313
Actif net		12 813 042,187	0,000	9 560 521,481
Capital	3.8	12 603 434,449	0,000	9 470 862,576
Sommes distribuables		209 607,738	0,000	89 658,905
Résultat d'exploitation de la période		80 670,353	0,000	57 468,228
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		9 951,611	0,000	32 190,677
Sommes distribuables des exercices antérieurs		118 985,774	0,000	0,000
Actif net		12 813 042,187	0,000	9 560 521,481
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 840 893,658	0,000	9 585 992,794

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31 / 03/ 2009
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Note	Période au 31 mars 2009	Période au 31 mars 2008	Période au 31 dec. 2008
Revenus du portefeuille titres	3.2	73 821,693	0,000	49 385,179
Dividendes		0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations de sociétés		15 235,767	0,000	12 242,318
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées		58 585,926	0,000	37 142,861
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	33 009,439	0,000	38 958,003
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		0,000	0,000	0,000
Revenus des certificats de dépôt		30 998,668	0,000	36 290,502
Revenus des Dépôts à Terme		1 155,188	0,000	1 338,733
Revenus des comptes à vue		855,583	0,000	1 328,768
Total des revenus des placements		106 831,132	0,000	88 343,182
Charges de gestion des placements	3.9	(20 013,784)	0,000	(21 396,586)
Revenu net des placements		86 817,348	0,000	66 946,596
Autres produits		0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(6 146,995)	0,000	(9 478,368)
Résultat d'exploitation		80 670,353	0,000	57 468,228
Régularisation du résultat d'exploitation		9 951,611	0,000	32 190,677
Sommes distribuables de la période		90 621,964	0,000	89 658,905
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(9 951,611)	0,000	(32 190,677)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		403,153	0,000	2 707,610
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres		34 881,552	0,000	42 973,593
Frais de négociation		(986,199)	0,000	(3 160,028)
Résultat de la période		114 968,859	0,000	99 989,403

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**arrêté au 31 / 03 / 2009**

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Note	Période au 31 mars 2009	Période au 31 mars 2008	Période au 31 dec. 2008
Variation de l'actif net résultant des opérations		114 968,859	0,000	99 989,403
d'exploitation				
Résultat d'exploitation		80 670,353	0,000	57 468,228
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		403,153	0,000	2 707,610
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession des titres		34 881,552	0,000	42 973,593
Frais de négociation		(986,199)	0,000	(3 160,028)
Distributions de dividendes		0,000	0,000	0,000
Transaction sur capital		3 137 551,847	0,000	9 460 532,078
Souscription		23 026 339,746	0,000	24 899 859,324
Capital		22 602 900,000	0,000	24 720 900,000
Régularisation des sommes non distribuables		122 904,847	0,000	44 993,922
Régularisation des sommes distribuables		300 534,899	0,000	133 965,402
Rachat		19 888 787,899	0,000	15 439 327,246
Capital		19 518 700,000	0,000	15 291 800,000
Régularisation des sommes non distribuables		108 831,480	0,000	45 752,521
Régularisation des sommes distribuables		261 256,419	0,000	101 774,725
Variation de l'actif net		3 252 520,706	0,000	9 560 521,481
Actif net				
En début de période		9 560 521,481	0,000	0,000
En fin de période		12 813 042,187	0,000	9 560 521,481
Nombre d'actionnaires				
En début de période		315	-	-
En fin de période		352	-	315
Valeur liquidative		102,395	0,000	101,393
Taux de rendement		0,99%	0,00%	1,39%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtées au 31 / 03 / 2009**

(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1. : Présentation de la société

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi no95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéficiaires annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2. : Référentiel et principes comptables appliqués

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 31 mars 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/03/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Note 2.2. Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels de la SICAV EL HIFADH sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Note 2.2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Note 2.2.2. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Note 2.2.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 3. : Les éléments du bilan et de l'état de résultat

Note 3.1. Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 7 067 600,504 Dinars et se détaille comme suit:

Désignation du titre	nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 mars 2009	% actif net
Titres OPCVM				
Actions des SICAV	9 430	1 006 691,357	1 009 802,120	7,86%
actions SICAV FIDELITY	9 430	1 006 691,357	1 009 802,120	7,86%
Obligations de sociétés et valeurs assimilées				
Obligations admises à la cote	373 583	1 258 856,137	1 293 945,060	10,08%
Amen Bank 2006	150	12 092,747	12 181,907	0,10%
ATB 2007/1	1 550	148 829,760	155 963,765	1,21%
ATL 2007/1	1 330	106 445,486	109 674,741	0,85%
BH 2008	800	80 362,080	84 203,928	0,66%
BTKD 2006	470	28 257,344	28 658,942	0,22%
CIL 2002-3	300	6 041,430	6 042,390	0,05%
CIL 2007-1	300	24 208,848	24 478,848	0,19%
GL 2003-2	355 074	217 467,216	218 894,089	1,70%
TL 2004-1	5 864	118 389,021	124 781,490	0,97%
TL 2006-1	5 810	349 380,150	356 184,835	2,78%
TL SUB 2007	500	40 070,600	41 568,266	0,32%
TLS 2008-1	1 000	100 285,000	104 202,935	0,81%
UTL 2004	400	24 222,150	24 225,990	0,19%
UTL 2005	35	2 804,305	2 882,934	0,02%
Obligations non admises à la cote	0	0,000	0,000	0,00%
Néant				
Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier	4 435	4 577 631,310	4 763 853,324	37,10%
BTA 6,75 - 07/2017	1 000	1 020 300,000	1 059 357,570	8,25%
BTA 6,75 - 04/2010 (10 ans)	1 014	1 033 138,000	1 086 243,939	8,46%
BTA 6,99 - 05/2022 (15 ans)	885	895 075,310	942 508,934	7,34%
BTA 7,5 - 04/2014 (10 ans)	581	621 593,000	655 211,379	5,10%
BTA 7 - 02/2015 (10 ans)	815	853 200,000	859 472,732	6,69%
BTA 8,25 - 07/2014 (12 ans)	140	154 325,000	161 058,770	1,25%
TOTAL		6 843 178,804	7 067 600,504	55,04%

Note 3.2. Les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 73 821,693 DT pour la période du 01/01 au 31/03/2009 et se détaillent ainsi :

Désignation	Montant au 31/03/2009	Montant au 31/03/2008
Dividendes	0,000	0,000
- des Titres OPCVM	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	73 821,693	0,000
Revenus des obligations de sociétés	15 235,767	0,000
- intérêts	15 235,767	0,000
- primes de remboursement	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	58 585,926	0,000
- intérêts	58 585,926	0,000
- primes de remboursement	0,000	0,000
Revenus des autres valeurs	0,000	0,000
- intérêts	0,000	0,000
TOTAL	73 821,693	0,000

Note 3.3. Les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 5 744 468,265 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquis.	Valeur actuelle	% actif net
Placements monétaires		4 500 000,000	4 555 597,888	35,48%
Emetteur STUSID BANK	7	4 500 000,000	4 555 597,888	35,48%
Certificats de dépôt 730J échéance 23/10/2010	1	1 000 000,000	1 020 160,000	7,95%
Certificats de dépôt 730J échéance 24/09/2010	1	1 000 000,000	1 024 066,000	7,98%
Certificats de dépôt 730J échéance 06/10/2010	1	500 000,000	511 151,000	3,98%
Certificats de dépôt 730J échéance 31/03/2011	4	2 000 000,000	2 000 220,888	15,58%
Disponibilités		1 188 870,377	1 188 870,377	
Dépôts à vue		1 188 870,377	1 188 870,377	
TOTAL		5 688 870,377	5 744 468,265	

Note 3.4. Les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/03/2009 à 33 009,439 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de la période du 01/01 au 31/03/2009 sur les bons de trésor, les billets de trésorerie, certificats de dépôt et compte à vue et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2009	Montant au 31/03/2008
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	0,000	0,000
Intérêts des certificats de dépôt	30 998,668	0,000
Intérêts des autres placements	1 155,188	0,000
Intérêts des comptes courants	855,583	0,000
TOTAL	33 009,439	0,000

Note 3.5. Les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à 28 824,889 DT au 31/03/2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2009	Montant au 31/03/2008
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	27 924,889	0,000
Agios créditeurs à recevoir	900,000	0,000
TOTAL	28 824,889	0,000

Note 3.6. Les opérateurs Créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 20 013,784 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2009	Montant au 31/03/2008
Rémunération Distributeurs	7 147,777	0,000
Rémunération gestionnaire	8 577,331	0,000
Rémunération dépositaire	4 288,676	0,000
TOTAL	20 013,784	0,000

Note 3.7. Autres Créditeurs Divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 7 837,687 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2009	Montant au 31/03/2008
Redevance CMF	1 097,286	0,000
Provision jeton de présence	4 905,605	0,000
Honoraires commissaire aux comptes	1 594,546	0,000
TCL	77,450	0,000
Impôt à payer	142,800	0,000
Frais dépositaires à payer	20,000	0,000
TOTAL	7 837,687	0,000

Note 3.8. Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

Capital initial au 01/01/2009	
Montant	9 429 100,000
Nombre de titres	94 291
Nombre d'actionnaires	315
Souscriptions réalisées (en nominal)	
Montant	22 602 900,000
Nombre de titres émis	226 029
Rachats effectués (en nominal)	
Montant	19 518 700,000
Nombre de titres rachetés	195 187
Capital au 31-03-2009	
Montant (en nominal)	12 513 300,000
Sommes non distribuables	90 134,449
Montant du capital au 31/03/2009	12 603 434,449
Nombre de titres	125 133
Nombre d'actionnaires	352

Note 3.9. Les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 20 013,784 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2009	Montant au 31/03/2008
Rémunération Distributeurs	7 147,777	0,000
Rémunération gestionnaire	8 577,331	0,000
Rémunération dépositaire	4 288,676	0,000
TOTAL	20 013,784	0,000

Note 3.10. Les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 6 146,995 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2009	Montant au 31/03/2008
Rémunération commissaire aux comptes	1 595,373	0,000
Redevance CMF	2 859,050	0,000
Jetons de présence	1 479,420	0,000
Autres impôts	213,152	0,000
TOTAL	6 146,995	0,000

Note 4. Autres informations

Les données par actions et les ratios pertinents au 31/03/2009 se détaillent ainsi :

Note 4.1. Données par action

Désignation	31/03/2009	31/03/2008
Revenus des placements	0,854	0,000
Charges de gestion des placements	-0,160	0,000
REVENUS NET DES PLACEMENTS	0,694	0,000
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	-0,049	0,000
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	0,645	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation	0,080	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,724	0,000
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	0,003	0,000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,279	0,000
Frais de négociation	-0,008	0,000
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	0,919	0,000
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	0,919	0,000
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	0,274	0,000
Régularisation du résultat non distribuable	0,112	0,000
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,387	0,000
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur Liquidative	102,395	0,000

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/03/2009	31/03/2008
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	0,18%	0,00%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,05%	0,00%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	0,72%	0,00%

4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI" , Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.